



MÉMOIRE DE
MAIRES(12).docx



08/03/2026

MÉMOIRE DE MAIRE

1792 – 2026 plus de deux siècles d'engagement communal



Jean-Éric MYRTHE, Maire de la commune de 2020-2026

Table des matières

1. Édito du Maire

2. Liste chronologique des Maire de Lempaut

3. Lempaut à travers le temps

3.1 Un patrimoine riche et varié

3.2 Un vaste territoire de 14km² face à de nombreux défis

3.2.1 Aménager pour protéger

3.2.2 Un territoire face aux défis climatiques

3.2.3 Un tissu économique rural dynamique

3.2.4 Une démographie diversifiée et un cadre de vie privilégié

4. Bilan du mandat 2020 -2026

5. Bilan financier

5.1 Budget principal 2024

5.1.1 Le fonctionnement

5.1.2 L'investissement

5.2 Budget principal 2025

5.2.1 Le fonctionnement

5.2.2 L'investissement

6. Remerciements



1.Édito du Maire

« Un lieu ne se résume pas à ses caractéristiques géographiques et physiques. Il est les sanctuaires des souvenirs... » Gaby CHARROUX, Maire de Martigues dans ses mémoires.

À travers ces pages, je souhaite à mon tour poursuivre cet hommage et accomplir un devoir de mémoire. L'objectif est simple : Permettre aux générations présentes et futures de mieux connaître celles et ceux qui ont consacré leur engagement au service de notre commune.

Depuis 1792, dix-neuf maires se sont succédé à la tête de Lempaut. Chacun accompagné de son conseil municipal, a contribué à guider la destinée de notre village. Certains repose aujourd'hui dans notre cimetière communal, témoins silencieux de l'histoire locale.

Mais ne vous méprenez pas, ce document n'a pas la prétention de retracer de manière exhaustive l'histoire de Lempaut depuis la Révolution. Il se veut plutôt un hommage, un in memoriam, fondé sur les souvenirs et les traces laissées par celles et ceux qui ont construit notre commune pendant un temps présent.

De la proclamation de la Première République aux évolutions contemporaines, ces élus ont su, génération après génération, préserver et valoriser notre patrimoine. Au fil du Sor et au fil des années, ils ont contribué à bâtir ce qui fait aujourd'hui l'identité de Lempaut.

Nous leur devons reconnaissance et respect. Leurs noms figurent dans la liste présentée ci-après.

Chacun d'eux, et l'ensemble du conseil municipal 2020-2026 que j'ai eu l'honneur de présider, a apporté sa pierre à l'édifice de notre village : Lempaut

Le Maire
JEAN-ÉRIC MYRTHE

2. Liste chronologique des Maires de Lempaut

NOMS	PRÉNOMS	ANNÉES DE MANDAT
PHALIPOU	François	1792-1794
VAISSIERE	Jean	1794-1798
CARRADE	Jacques	1798-1800
VAISSIERE	Jacques	1800-1802
FABRE	Jacque Antoine	1802-1830
LACGER	Paul	1830-1836
SÉQUIER	Adolphe	1836-1848
FABRE	Martin	1848-1870
DE FALQUEROLLES	Ernest	1870-1897
DE FALQUEROLLES	Agénor	1897-1906
FABRE	Louis	1906-1919
DE FALQUEROLLES	Guillaume	1919-1944
REY	Paul	1944-1971
CLERC	Elie	1971-1976
GARDIES	Clément	1976-1983
BERMOND	André	1983-2008
SALVIQNDL	Jean-Claude	2008-2014
CHAY	Jean-Sébastien	2014-2020
MYRTHE	Jean-Éric	2020-2026

« La commune honore ses Maires »

3. Lempaut à travers le temps

Dans ce paragraphe, je souhaite décrire, avec le plus de fidélité possible, la commune telle que je l'ai connue et ressentie, depuis que j'y habite.

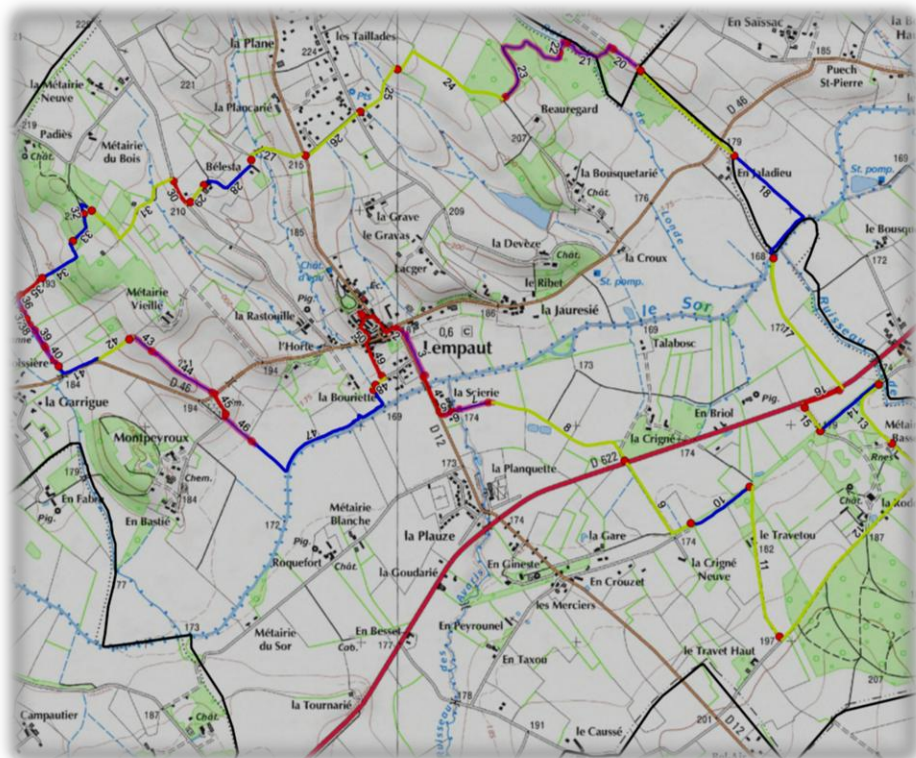
3.1 Un patrimoine riche et varié.

Situé entre Castres et Revel, le village de Lempaut est accroché au flanc d'une colline dominant la vallée du Sor. Le territoire est entouré de nombreux domaines et bâtiments historiques qui témoignent de la richesse de son patrimoine. Depuis que je me suis installé, en 1996, sous la mandature de monsieur Andrée BERMOND, je n'ai cessé de les admirer. Parfois, en me promenant avec ma famille, fréquemment en réveille matinal par un petit footing.

Parmi eux figurent notamment le château de Padiès à la façade Renaissance, le domaine de la Rode, ancienne abbaye cistercienne, la Bousquetarié, magnifique château di XIX^{ème} siècle, avec son restaurant **l'Intangible** ainsi que la Devèze ou encore Roquefort aujourd'hui bien délabré. Ces sites, accompagnés de nombreux pigeonniers et demeures anciennes constituent un héritage architectural remarquable.

L'Église Sainte Marie-Madeleine, construite en 1861, demeure quant à elle un repère central dans la vie du village.

Un chemin de randonnée long de 17kms « La Ronde Madeleine » permet de découvrir ce riche patrimoine.



FFRandonnée Tarn

Adresse : 10, rue des Grenadiers 81000 ALBI

Tél : 05 63 47 33 70 - 05 63 47 73 06 Courriel : tarn@ffrandonnee.fr

3.2 Un vaste territoire de 14 km² face à de nombreux défis.

Comme de nombreuses communes rurales, Lempaut doit aujourd'hui relever plusieurs défis.

- La sécurité routière et les aménagements du village,
- L'adaptation au changement climatique,
- Le maintien et le développement de l'économie locale,
- L'évolution démographique et l'accueil des nouveaux habitants.

Les aménagements réalisés ces dernières années, chemin piétonnier reliant le micro-centre de vie au Nord, en 2011.

La piste cyclable, au Sud et aménagement du Bourg, en 2022 et 2023.

Amélioration de la voirie, soutien aux associations et aux initiatives locales participent à préparer l'avenir du territoire que je souhaite florissant.

Mais, qu'on le veuille ou non, le village a subi des transformations inédites depuis des décennies. Les sorties d'école exposées au danger de la circulation, la RD 12 au Sud aucune zone piétonnière n'avait été créée, le passage de gros engins agricoles et transporteurs de toutes sortes, rendait dangereux la circulation pour les piétons.

3.2.1 Aménager pour protéger

Pour s'adapter, la commune a dû réaliser une piste cyclable au Sud et au Nord un chemin piétonnier. Par arrêté communal, dans le bourg les véhicules sont interdits de stationner sur les trottoirs, et peuvent se garer sur les places de parkings qui ont été créés, ainsi que sur la place « Clément Gardiès » lors des sorties de l'école. La commune envisage également de reconduire un arrêté interdisant les plus de 19 tonnes de circuler dans le village.



Vue aérienne sur l'avenue de la Montagne Noire au centre ainsi que le début de la réalisation de la piste cyclable. On peut voir également le passage des poids lourds, lors de la sortie de l'école et les places de parking qui permettent aux riverains de se garer.

3.2.2 Un territoire face aux défis climatiques

Un village où il fait bon vivre disait Gérard SERRES dans son livre. Mais attention, quand l'orage gronde et le vent d'autan se met à siffler, peupliers et chênes ne résistent pas.

Climat de Lempaut

La commune de **Lempaut** (département du Tarn, région Occitanie) bénéficie d'un **climat tempéré à étés chauds et sans saison franchement sèche**, typique du sud-ouest de la France. Selon la classification climatique de Köppen, ce climat est du type *Csa* – c'est-à-dire un climat méditerranéen avec étés chauds, bien qu'il soit aussi influencé par des éléments océanique et continental du Bassin du Sud-Ouest.

Températures générales

- La température moyenne annuelle tourne autour de 14 – 15 °C, en légère hausse ces dernières années avec le changement climatique.
- Les étés sont **chauds**, avec parfois des épisodes au-delà de 35 – 39 °C.
- Les hivers restent doux à frais, avec de rares gelées modérées.

Ensoleillement & précipitations

- Lempaut jouit d'un **bon ensoleillement**, particulièrement en été, ce qui favorise la végétation locale et les activités de plein air.
- La pluviométrie est modérée : environ **477 mm sur l'année**, nettement inférieure à la moyenne nationale française, avec des pluies plus fréquentes au printemps et à l'automne.

Vent et phénomènes météo

- Le vent souffle parfois avec des rafales (jusqu'à 90 km/h certaines saisons et peut atteindre 120km/h en période de tempête), mais reste plus faible que dans les zones littorales ou de montagne.
- Des orages estivaux sont possibles, typiques du climat du sud-ouest.

Risques naturels liés au climat

Comme beaucoup d'autres zones rurales, Lempaut peut être **exposée à certains risques naturels** liés au climat :

- **Inondations localisées** lors de fortes pluies ou débordements de rivières.
- **Canicules estivales** qui se renforcent avec le changement climatique.
- **Mouvements de terrain** (retrait-gonflement des argiles) après alternance de sécheresse et pluies.

Environnement naturel et paysages

Lempaut est une commune **rurale**, étendue sur environ 14 km², située dans le territoire du Lauragais, entre plaines, collines douces et vallons.

Réseau hydrographique

Un réseau de petits cours d'eau traverse la commune, notamment le **Sor** et plusieurs ruisseaux (Aravis, Caudiès, Malric, Londe, Rieutort). Ces cours contribuent à la richesse paysagère, au maintien de zones humides et à la biodiversité locale.

Occupation des sols

Les terres autour de Lempaut sont majoritairement **agricoles**, avec de vastes cultures, prairies et quelques zones boisées, (Bois de Beauregard, La Rode, Montpeyroux, La Garrigue) ce qui favorise une couverture végétale variée et un cadre paisible.

Enjeux environnementaux et actions locales

La commune et ses habitants affichent depuis longtemps un **attachement fort à la protection de l'environnement**. Historiquement, des initiatives ont été prises pour améliorer la performance énergétique des bâtiments publics (comme la mairie), installer des sources d'énergie renouvelables, extinction de lumière la nuit et renouvellement de l'éclairage public (passage en LED) puis renforcer le fleurissement du village, ce qui participe à l'embellissement durable de Lempaut. La commune a obtenu le prix de Territoire Engagé pour la Nature Occitanie pour la période 2024-2026.

Gestion des espaces verts

La municipalité mène des actions telles que des zones de **fauche raisonnée** pour entretenir la nature sans la malmener, ce qui favorise la biodiversité locale tout en limitant l'usage de produits chimiques.

 **Tri et gestion des déchets** Le tri-sélectif et le traitement des eaux usées sont des aspects intégrés dans la vie quotidienne, signe d'une conscience écologique partagée par la communauté.

En résumé

Lempaut combine un climat **tempéré à été chaud**, un environnement rural riche en cours d'eau et prairies, et une **vraie dynamique locale autour de l'écologie et de la gestion durable des espaces**. Le village montre une volonté d'adapter ses pratiques aux enjeux contemporains du climat et de l'environnement, tout en préservant son cadre de vie paisible

3.2.3 Un tissu économique rurale dynamique.

À ma connaissance, depuis 1996 et malgré la perte de quelques commerces (Boulangerie et restaurant “Le Colombus”) aujourd’hui, la commune dispose d’un tissu associatif et économique dynamique. Associations, artisans, agriculteurs, professionnels de santé et commerçants contribuent chaque jour à la vitalité de la commune.

L’école communale, les services municipaux et les nombreux acteurs locaux participent à maintenir une vie de village active et malgré tout, solidaire.

Sur son territoire on dénombre aujourd’hui :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| ❖ 12 associations | ❖ 1 sérigraphe |
| ❖ 1 serre | ❖ 1 petite trentaine |
| ❖ 1 maçon | d’agriculteurs/producteurs, cultivant |
| ❖ 1 épicerie | les terres sur Lempaut |
| ❖ 2 infirmières | ❖ 1 producteur de viande porcine |
| ❖ 1 traiteur pâtisserie | ❖ 1 Mécanicien auto |
| ❖ 1 traiteur | ❖ 1 conseil de sages |
| ❖ 1 forgeron réparateur de machine | ❖ 1 conseil municipal des jeunes |
| agricole | ❖ 1 école avec 4 classes et ses |
| ❖ 1 charpentier | enseignants |
| ❖ Des artisans auto-entrepreneurs | ❖ 1 église |
| ❖ 1 paysagiste | ❖ 1 mairie et agence postale |
| ❖ 1 sophrologue | ❖ Bientôt une brasserie de bière |
| ❖ 2 ostéopathes en médecine chinoise | |

Contrairement à une certaine époque qui paraissait ancestrale, où on comptait :

- Des vanniers
- Des grainetiers
- Des marchands de cycles
- Des tonneliers

3.2.4 Une démographie diversifiée et un cadre de vie privilégié.

Sur les rives du Sor, propices aux pêcheurs, vaste étendue de 14km², profitable aux sportifs et aux randonneurs, le petit village de Lempaut s'est installé voilà bien longtemps. Ce verdoyant pays, traversé et nourri par les plaines du Sor a gardé, au fil du temps toute son authenticité.

Ce cadre de vie est en harmonie avec sa nature, son patrimoine, ses us et coutumes, que chacun d'entre nous se doit de préserver.

Nous sommes aujourd'hui environs 900 habitants (Recensement 2023, 472 par rapport à 1983). Une particularité multiculturelle avec des :

- Lempautois de souches
- Lempautois de toutes les Régions
- Lempautois de différentes nationalités

Une Population de catégorie sociale dont 60% non imposable.

-

Impôt sur le revenu 2024	Lempaut	Moyenne des villes
Nombre de foyers fiscaux	498	1173
Nombre de foyers fiscaux imposables	199	546
Part des foyers fiscaux imposables	40,0 %	45,6 %

En-tout-cas, le village est considéré comme cité dortoir. Pourtant les nombreuses associations qui y siègent, l'animent dans toute sa splendeur. Au passage, un grand merci à toutes celles et ceux qui œuvrent et connaissent des nuits blanches pour réveiller notre village. C'est chaque fois un succès. Peut-être pas en nombre souhaité, mais en relation humaine, incroyable.

Avec l'arrivée de l'autoroute l'A69, ce statut risque de changer. Nous devons alors, nous préparer à recevoir de nouveaux habitants.

Sans rentrer dans une consommation à outrance du patrimoine foncier, nous devons pour autant, offrir des zones constructibles maîtrisées. C'est pour cela que nous avons sélectionné, et privilégié des zones à bâtir (Plus précisément sur le plateau Nord et non dans les plaines du Sud qui sont en majorité, inondables) en les inscrivant dans une **O**rientation d'**A**ménagement **P**rioritaire dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui détermine les conditions d'aménagement et de l'utilisation des sols. Dans ce cadre maîtrisé, c'est à la nouvelle équipe d'en faire bonne usage.

4. Bilan du mandat 2020-2026

Liste des projets réalisés, à finir et contacts

Intitulé	Année	Coût	Subventions	Entreprises	Observations	Contacts
Assainissement chemin des vignes	2019/2020	214 000€ TTC : Non chiffré dans le total		ROSSONI	Terminé	Réseau 31 05 61 17 30 30
Bâche à incendie de la Rode	2021	15 957€ TTC	8643€	PELISSIER CEDRIC Diva Plastique	Terminé	06 28 70 92 61 05 65 81 64 21
Caméra mairie	2021	3800 € TTC	3800€	HAXE DIRECT	Terminé	
Préau de l'école, dalle béton	2021	31 021€ TTC	18 058€	Entreprise LAU	À améliorer	06 74 63 04 53
Aménagement Mairie/poste	2021	12 300€ TTC	9697€	Daniel Viste	À améliorer	06 72 81 70 22
Photovoltaïque toit de la mairie	2020	18300€ TTC 2019 : 28457€ TTC	16348€	Technologis NAJAC	Terminé	06 28 06 43 43 05 63 70 20 95
Sécurité électrique	2021	Non Chiffrée	Non Chiffrée	AEMPI Christophe	À terminer	06 19 11 86 20
Adressage	2022			Sophie	À terminer	
Engazonnement du cimetière	2022	11 760 TTC	2940€	Entreprise Delpy	Terminé	06 17 19 21 47
Piste cyclable et achat du terrain d'Aussenac+Étude	2022	223 119€ TTC	88386€	EUROVIA RESOTOPO	À terminer	05 63 43 24 40
Pompe à chaleur	2022	48 500€ TTC	26269€	AEMPI Christophe	Terminé	06 19 11 86 20
Voirie de la Rode	2022	70 386€ TTC	9385€		Terminé	
Travaux préau de l'école : Plate-forme	2022	14 000€ TTC	0€	Entreprise FELS SEGUIER	Terminé	05 63 37 56 11
Voirie Peyrelade	2020	30 500€ TTC	0€	ABRUZO COLAS	Terminé	05 61 27 67 83
Voirie La Crigné	2021	3 000€ TTC	9385€	ABRUZO COLAS	Terminé	05 61 27 67 83
Voirie La Devèze	2020	48 000€ TTC		ABRUZO COLAS	Terminé	05 61 27 67 83
Voirie La Garrigue	2020	3 800€ TTC		ABRUZO COLAS	Terminé	05 61 27 67 83
Voirie Plateau ralentisseur route de Blan	2022	12 700€ TTC		SPIE BATIGNOLLES	Terminé	05 63 55 51 23
Acquisition terrain Jeanson	2021	412 000€ TTC	0€		Terminé	
Voirie chemin de La Barthe	2023	42 800€ TTC	8725€	SPIE BATIGNOLLES	À terminer	05 63 55 51 23
Voirie Métairie Rouge	2024	27 537€TTC	9385€	SPIE BATIGNOLLES		05 63 55 51 23
Le travail route de Blan	2022	3200€ TTC	2330€	Entreprise LAU	Terminé	06 74 63 04 53
Le clocher de l'église	2024	44400€ TTC	24 955€	Brouillet et fils	Terminé	05 55 85 36 18
La toiture des vestiaires du stade	2025	11994€ TTC	6233€	Charpentier FOURDRINIER	Terminé	06 42 80 35 50
Monument aux Morts	2022	8750€TTC	À venir	Marbrerie Lauragais	À terminer	05 62 71 20 23
Toiture église	2023	22160€TTC		ALTI 81	Terminé	05 63 35 47 08
Église vitraux	2026	20200€TTC	11000€	En Verre et CT	À Terminé	06 15 08 42 15
Total	6 ANS	1 168 641€ TTC	246 154€			

5. Bilan financier 2024 et 2025

Ce bilan financier, ne concerne que le budget principal.

5.1 Budget principal 2024

5.1.1 Le fonctionnement

Le fonctionnement correspond aux recettes et dépenses courantes de la commune (Personnel, entretien, service etc...)

Recettes de fonctionnement

- Total : **568 580 €**
- Soit **657 €** par habitant

Principales sources :

- Impôts locaux : **244 560 €**
- Dotation globale : **165 920 €**
- Autres taxes et recettes : **46 430 €**

Les recettes sont plus faibles que la moyennes des communes de tailles comparables, ce qui est fréquent pour les petites communes rurales.

Dépenses de fonctionnement

- Total : **517 450 €**
- Soit **578 €** par habitant

Principaux postes :

- Charges de personnel : **192 000 €**
- Achats et charges externes : **248 400 €**
- Subventions versées : **24 750 €**
- Charges financières : **12 360 €**

Résultat de fonctionnement en 2024 : **71 120 €**

Soit **79 €** par habitant

5.1.2 L'investissement

L'investissement correspond aux travaux, équipements, bâtiments et infrastructures.

Ressources d'investissement

- Total : **384 450 €**

Dont :

- Fonds de compensation TVA : **45 200 €**
- Subventions : **10 870 €**
- Pas de nouveaux emprunts en 2024

Dépenses d'investissement

- Total : **648 790 €**

Les investissements ont été plus élevés que les ressources, ce qui peut mobiliser la trésorerie ou les réserves.

Épargne et capacité financières

- Capacité d'autofinancement : **75 140 €**
- Soit **84 € par** habitant

C'est l'épargne dégagée pour financer les investissements.

Dette

- Encours de dette : **337 370 €**
- Soit **377 €** par habitant

Comparaison par rapport à une commune similaire : **561 €** par habitant.

La commune est moins endettée que la moyenne, mais cela ne veut pas dire qu'elle ne le soit pas.

Capacité de désendettement

- 4/5 ans

Situation considéré saine en général, puisque inférieur à 8/10 ans. Par contre en trésorerie (Fond de roulement - **43 150 €**). Cela indique une trésorerie **tendue** à court terme.

Analyse globale

Points positifs :

- Excédent de fonctionnement
- Dette relativement faible
- Pas de nouveaux emprunts récents

Points de vigilance

- Recettes inférieures à la moyenne des communes comparables
- Fonds de roulement négatif
- Investissements supérieurs aux ressources

Globalement, la situation financière peut être qualifiée de plutôt saine, mais fragile, typique d'une petite commune rurale dépendante des dotations de l'État.

Pour le budget 2025, il n'existe généralement pas encore de comptes définitifs pour la commune. On dispose surtout du budget primitif 2025 (prévisionnel) voté par le conseil municipal. Les comptes réels 2025 seront publiés en 2026 après clôture de l'exercice.

Je peux toutefois vous faire dans ce mémoire, une estimation de la situation financière de 2025, à partir des dernières données en ma possession.

5.2 Budget principal 2025

5.2.1 Le fonctionnement

Recettes de fonctionnement (Estimation 2025)

- Total : **590 000 € à 610 000€**
- Soit **670 €** par habitant

Principales sources :

- Impôts locaux : **245 000 €**
- Dotation globale : **195 000 €**
- Produits divers de services : **150 000 €**

Dépenses de fonctionnement (Estimation 2025)

Principaux postes :

- Charges de personnel : **190 000 €**
- Charges courantes : **250 000 €**
- Subventions et participation : **25 000 €**
- Charges financières : **10 000 €**

Résultat de fonctionnement prévisionnel

- Excédent estimé : **30 000 à 40 000€**

Cet excédent constitue l'épargne brut de la commune qui sert à financer les investissements

5.2. L'investissement 2025.

Ressources d'investissement

- Total : **51 074 €**

Dont :

- Fonds de compensation TVA : €
- Virement de la section de fonctionnement : €
- Pas de nouveaux emprunts en 2025

Dépenses d'investissement

- Total : **51 074 €**

Dont :

- La toiture des vestiaires de foot : 11 000€
- La voirie de métairie rouge : 21 000 €
- Plantation dans le cimetière : 5000 €
- Emprunts et autres : 14 000€

Avec un résultat estimé positif sur l'ensemble des budgets, la commune a une situation financière globalement saine, mais fragile, typique des communes rurales de moins de 1000 habitants.

Malgré une capacité moindre à investir, pendant cette mandature nous avons quand même pu réaliser de nombreux investissements (Voir tableau ci-dessus). Les postes qui ponctionnent énormément sur le budget principal sont :

- La voirie, peu subventionnée, mais coûteuse.
- L'assainissement, mais depuis le 1^{er} janvier 2025 cela a été transféré à Réseau 31, ce qui allège considérablement les dépenses de la commune.
- Les virements aux budgets annexes, comme le micro-centre vie, pour palier au manque de recettes.
- Les emprunts. Pour autant, nous avons pu solder quelques-uns.

En conclusion

La commune doit renverser cette tendance et l'acquisition d'une parcelle de 5 ha, pourrait être la solution, avec la vente des parcelles aménagées et par conséquent, l'accroissement de sa population.

- Plus de recette en impôt locaux
- Plus de dotation...
- Et un aménagement cohérent le long de la RD12, autour de nos réseaux sans étalement urbain, et peu coûteux d'entretien pour la commune.

6. Remerciements

Au terme de ce mandat, je souhaite exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement, leur travail et leur attachement à notre commune, contribuent chaque jour à faire vivre et avancer notre village.

Je tiens à remercier tout particulièrement les agents municipaux. Par leur dévouement, leur disponibilité et leur sens du service public, ils assurent au quotidien le bon fonctionnement de notre collectivité et participent pleinement à la qualité de vie de nos habitants.

Je souhaite également saluer l'engagement des élus qui m'ont accompagné durant ces années de 2008 à 2026. Leur implication, leur esprit d'équipe et leur volonté d'agir pour l'intérêt général ont été essentiels pour mener à bien les projets et les actions engagés au service de la commune.

Mes remerciements vont aussi aux associations et à leurs nombreux bénévoles. Grâce à leur énergie, leur enthousiasme et leur générosité, notre village reste un lieu de rencontres, de partage et de convivialité.

Je n'oublie pas nos agriculteurs, qui entretiennent et façonnent nos paysages, perpétuent un savoir-faire précieux et participent activement à la vitalité de notre territoire.

Je remercie également les entreprises, les artisans et l'ensemble des acteurs économiques qui, par leur travail et leur dynamisme, contribuent au développement et à l'attractivité de notre commune.

Enfin, je veux adresser un merci sincère à tous les habitants qui, par leur confiance, leurs idées, leurs échanges et parfois leurs critiques constructives, participent à la vie démocratique locale et à l'amélioration de notre cadre de vie.

C'est grâce à l'engagement de chacun que notre commune avance. Ensemble, nous avons partagé des projets, surmonté des défis et écrit une partie de l'histoire de notre village. Pour tout cela, je vous adresse, très simplement mais très sincèrement, ma reconnaissance et ma gratitude.

À l'approche des élections municipales de mars 2026, je ressens une certaine émotion à l'idée de ne pas me représenter. Un peu de tristesse, bien sûr, mais aussi beaucoup de gratitude et de sérénité. Pendant 18 années, j'ai eu l'honneur de participer, avec vous tous, à la construction et à l'évolution de notre village. Ensemble, nous avons posé quelques pierres à cet édifice commun qui nous rassemble.

Ce village n'est pas seulement un lieu d'engagement pour moi. C'est ici que j'ai vu grandir mes enfants, que j'ai vécu plus de 30 ans de ma vie, que j'ai rencontré des habitants devenus des amis, et que se sont tissés des souvenirs précieux, à jamais gravés dans mon cœur.

En aparté, je voudrais tout particulièrement remercier, Monsieur Andrée BERMOND, pour m'avoir donné un avant-goût du service commun, monsieur Jean-Claude SALVIGNOL pour m'avoir guidé, monsieur Jean-Sébastien CHAY pour m'avoir transmis le flambeau en tout amitié. Et les conseillers municipaux : Catherine De FALGUEROLLES, Gaston BAYOURTHE, pour leur soutien bienveillant. Sans oublier : Florence BAYOURTHE, Serge DAUZAT, Didier ESPILHIAC, Karine AUSSÉNAC, Anne-Marie BONNET, Jacques JEANSON, Christophe MATRAT, Christian DAUZAT, Laurence MAUREL-ROUZAUD, Olivier VITTON, Marielle SALTRON pour leur implication et leur sympathie.

Merci à l'ensemble du conseil municipal, pour son investissement impérissable et bon vent à tous celles et ceux qui un jour, seraient et devraient contribuer au développement de notre village.



Claire



Jean-Éric



Arielle



Édith



Pierre



Denis



Jacqueline



Marie-Christine



Armonie



Daniel



Joël



Nathalie



Hélène



Laurent



Sophie

Je souhaite de tout cœur que ces quelques pages puissent être utiles à la nouvelle équipe municipale. Je leur adresse mes vœux les plus sincères de réussite, car la réussite d'un village est toujours une aventure collective. Comme le dit si bien cette phrase : « La réussite appartient à tout le monde, c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite »

« Que Saint Michel vous garde »



PISTE DE REFLEXION POUR « LE LEMPAUT DE DEMAIN »



08 mars 2026